

- 1 2 En partant de la place de la mairie, longer l'église par le parking nord, puis traverser à droite le petit vignoble bohalais (cépage «Verdeau» pays de loire) pour rejoindre et traverser le lotissement.
- 3 Rejoindre le chemin dit « du garret » et l'emprunter à droite sur 100m. Passer alors la barrière toujours à droite pour rejoindre l'impasse de la grée.
- 4 Traverser la route départementale Bohal-Sérent et prendre à gauche le chemin d'exploitation (vue dégagée sur la vallée de la claie et les collines de St Marcel).
- 5 6 Après 200m, emprunter à droite le chemin creux bordé de chênes et découvrir la rue récente du même nom. A mi-chemin creux, suivre à gauche le chemin piéton aménagé et descendre jusqu'à la station d'épuration (bien intégrée dans le site, écologique et avant-gardiste car plantée de roseaux).
- 7 Monter à droite en direction du bourg en passant devant une grande demeure (ancienne mairie), puis plonger à gauche sur la rue du Pâtis avant d'emprunter à droite la rue des lavandières (car présence d'anciens lavoirs aujourd'hui disparus avec l'étang) jusqu'à l'étang.
- 8 Après un petit arrêt repos sur une des tables de pique-nique à l'ombre, continuer en prenant (sans les poussettes qui peuvent regagner le bourg par la route) le petit sentier à droite juste avant la route D776.
- 9 Ce passage parfois un peu escarpé, mais toujours ombragé, traverse le bois d'est en ouest en longeant un petit ruisseau « le patouillet » (de «patouiller» c'est-à-dire s'amuser, patauger dans un peu d'eau en gallo) qui rejoint «La Claie» un peu plus bas.
- 10 11 12 Aller au terme de ce sentier qui débouche sur une des entrées du bourg. Prendre à droite sur 100m la rue du dernier sou, puis encore à droite le chemin qui longe l'arrière des jardins du lotissement St Gildas. Continuer tout droit en passant entre 2 lotissements pour rejoindre l'école St Gildas.
- 13 14 Traverser la chaussée et prendre à gauche le chemin piéton, pour rejoindre le carrefour avec son calvaire et un peu plus loin, le tableau informatif. Longer le jardin d'enfants et le cimetière jusqu'au lotissement « De Chabannes ». Suivre à droite la liaison douce qui relie le lotissement au bourg.
- 15 16 Terminer votre balade en admirant au passage les visages remarquables qui ornent le mur d'enceinte de l'ancien presbytère (aujourd'hui transformé en logements sociaux), en visitant l'église et son tableau classé du peintre «Chenavard», et en découvrant la croix ancienne et les ifs plusieurs fois centenaires autour de l'église.

Pour plus d'informations

Mairie de Bohal
 Rue des Acacias - 56140 Bohal
 Tél. : 02 97 75 14 25 - Fax : 02 97 75 28 79
 Email : contact@bohal.fr
 Site internet : www.bohal.fr



BOHAL La balade verte



Circuit de 3 km autour du bourg de Bohal

Suivre les panneaux :



Légende

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| ① Mairie | ⑨ Ruisseau «Le Patouillet» |
| ② Vignoble | ⑩ Entrée du bourg «Le Glisan» |
| ③ La Grée | ⑪ Lotissement St Gildas |
| ④ Vue sur la Vallée de la Claie | ⑫ Ecole St Gildas |
| ⑤ Le chemin Creux / Clos des Chênes | ⑬ Calvaire |
| ⑥ Station épuration écologique | ⑭ Lotissement «Le Chabannes» |
| ⑦ Ancienne mairie | ⑮ Ancien presbytère |
| ⑧ L' étang / Tables de pique-nique | ⑯ Eglise |